



C. PCT 852
08.13

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la vingtième session du *Comité de coopération technique du PCT* (PCT/CTC), qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du 23 septembre au 1^{er} octobre 2002. Il convient de noter que la trente-septième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI se tiendra aussi pendant la même période.

L'heure à laquelle la session débutera sera annoncée en temps voulu.

./. Le projet d'ordre du jour est joint à la présente. Les documents de travail suivront.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de lui faire connaître d'ici au 30 août 2002 les noms et qualités du ou des représentants qu'il aura désignés.

Le 8 juillet 2002

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a vertical line.

Pièce jointe : document PCT/CTC/20/1

OMPI



PCT/CTC/20/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 8 juillet 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS
(UNION DU PCT)

COMITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE DU PCT

Vingtième session
Genève, 23 septembre – 1^{er} octobre 2002

PROJET D'ORDRE DE JOUR

établi par le Directeur général

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour (Voir le présent document)
4. Avis sur la demande du commissaire aux brevets (Canada) d'être nommé en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et d'administration chargée de l'examen préliminaire international (Voir le document PCT/CTC/20/2)
5. Avis sur la demande de l'Office national des brevets et de l'enregistrement de la Finlande d'être nommé en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et d'administration chargée de l'examen préliminaire international (Voir le document PCT/CTC/20/3)
6. Adoption du rapport de la session
7. Clôture de la session

[Fin du document]